S3I Techniciens Employés Cadres

S3I Sopra-Steria

Ensemble, Défendons nos droits !

Intégration Infogérance Ingénierie-Conseil

Le Syndicat National des Salariés du Numérique

INFO MENSUELLE DES ELU(E)S AU CSE-I2S DU SYNDICAT AUTONOME & INDEPENDANT S3I

NEWS – JANVIER 2021

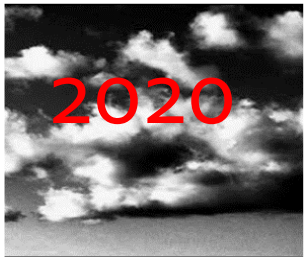

L'équipe S3I vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021 : santé, bonheur, joie, succès dans vos vies professionnelles et personnelles.

INFO : Début 2021, une commission de suivi de l'accord Sopra Steria I2S relatif à l'égalité professionnelle Hommes/Femmes va avoir lieu. Nous ne manquerons pas de vous rendre compte des informations données lors de la prochaine communication mensuelle début février, afin de vérifier les écarts, les avancées, le reste à faire pour enfin une EGALITE HOMMES/FEMMES tant en salaire qu'en promotion.
*(Il est important de vous signaler que, du fait de sa non représentativité au niveau de l'UES (pas assez de voix au niveau du groupe pour S3I), votre syndicat **S3I** sera malheureusement absent des prochaines négociations sur le sujet égalités professionnelles ainsi que sur la NAO (négociation sur les salaires).*

Prime de Travail en équipe

Lors du dernier CSE, la direction nous a indiqué qu'à partir de la fin du 1er trimestre, un outil, qui calculera automatiquement les primes, sera mis en place libérant ainsi du temps pour les assistantes.

Des infos sur la société

Augmentation légère du DSO, situation financière aggravée par le contre coup des deux crises, Intercontrat présent surtout en IDF, baisse de la sous-traitance du fait de la baisse d'activité et du repositionnement des salarié(e)s.
Côté business : Beaucoup d'activité, les circuits de décision chez les clients sont plus longs que d'habitude : ce qui a un impact significatif pour la société. Du côté des effectifs - niveau stable : nous sommes 1784 dans la société. Nous comptons sur le fait que la Direction, en 2021, soit toujours au rendez-vous pour le maintien de l'emploi et le support aux salariés.

Pour retrouver des informations complémentaires, connectez-vous sur notre site Internet : **http://www.s3i-france.com**

Abonnez vous à notre Newsletter : http://www.s3i-france.com/nous-contacter
Pour nous contacter : **contact**@s3i-france.com

GRAS SAVOYE

Malgré le mail que vous avez reçu et les dires de la direction en CSE, pour obtenir votre carte mutuelle au format papier, vous devrez en faire la demande directement auprès de Gras Savoye. Cette carte sera valable 3 mois car il y a une renégociation en cours.

Meyclub

Lors du CSE de Décembre 2020, vos élu(e)s ont décidé de changer de prestataire de services à partir d'Avril. Quel impact pour vous ? Aucun . Les mêmes avantages à minima voir une amélioration.

apetiz

L'augmentation des TR est effective depuis le 1er Janvier 2021 sur les TR de Décembre 2020 (+0,25€ soit 9,25€, 3,70 € Salarié / 5,55 € I2S).

Télétravail (COVID)

Le nouveau protocole sanitaire prévoit un jour par semaine dans l'entreprise pour les salariés volontaires. La direction suivra t-elle ces recommandations ? A suivre, le retour de vos élu(e)s à la CSSCT dans les prochaines semaines sur notre site Internet.

Décision unilatérale de la direction

Notre boule de cristal S3I vous l'avait prédit (la preuve en cliquant sur ce lien).

La signature de l'avenant Télétravail Exceptionnel octroyant généreusement 15 € / mois d'indemnisation a été signé par la CFDT et TRAID UNION au mépris des avis syndicaux d'autres OS.

S3I (et elle n'est pas la seule) revendique que « le compte n'y est pas » !

En partant de ce constat, qu'est-ce que nous réserve la Direction pour le futur accord (négo fin 2021) ?